



Communiqué

Vie de quartier

Une étape essentielle pour la politique des quartiers

En réponse aux postulats de Mme Eliane Aubert et crts (2018) et de M. Johann Dupuis et crts (2023), la Municipalité clarifie les rôles, responsabilités et objectifs des actrices et acteurs impliqués dans la vie des quartiers lausannois, avec pour ambition de renforcer la coordination et développer les actions de terrain.

Reconnaissant l'importance des quartiers pour leurs habitantes et habitants, la Municipalité réaffirme son engagement à agir à cette échelle. La logique de proximité qui anime ces espaces favorise l'engagement citoyen, le renforcement des liens sociaux et l'intégration, tout en développant des compétences sociales essentielles.

Les objectifs sont clairs : favoriser la qualité de vie sociale, dynamiser la vie des quartiers et encourager la participation citoyenne, le tout en améliorant la coordination et la remontée régulière d'informations permettant d'identifier les problématiques des habitantes et habitants. Ces orientations offrent un cadre solide pour les actions mises en œuvre et leur ajustement.

Clarification des rôles et des responsabilités

En réponse aux interrogations récurrentes sur les rôles des différents acteurs et actrices de la vie sociale et culturelle de quartier, le rapport-préavis apporte une représentation claire et détaillée. La Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) conserve son rôle central dans la gestion de 17 des 19 lieux d'animation existants, en collaboration avec le tissu associatif. Le rapport-préavis reconnaît les grandes qualités des dispositifs des lieux d'animation et réaffirme qu'il n'est pas prévu de municipaliser la FASL.

Le rapport-préavis souligne également que la Municipalité soutient de nombreux autres partenaires dans le déploiement d'animations sociales et culturelles, dont le nombre ne cesse de croître dans les quartiers. Cette augmentation implique d'importants enjeux en matière de coordination. Le Service quartiers, jeunesse et familles joue un rôle pivot, soutenant et organisant les contributions complémentaires des acteurs du domaine et des services de la Ville. Cette démarche vise une action inclusive et coordonnée, où les objectifs de la politique des quartiers se distinguent clairement des missions spécifiques des acteurs et actrices individuelles.

De nouveaux dispositifs pour une meilleure coordination

La Municipalité annonce également l'intention de créer ou développer dès 2025 des dispositifs pour concerter au mieux les actions au sein des quartiers :

- Avec la FASL, via des outils de coordination stratégique et de terrain permettant de co-construire des outils de pilotage ;
- Avec l'ensemble des partenaires de la vie des quartiers, notamment via des assemblées et des diagnostics de quartiers et des rencontres biannuelles avec les associations et organisations de quartier ;
- A l'interne de l'administration via une plateforme favorisant les échanges stratégiques et de terrain.

Avec ce rapport-préavis, la Municipalité répond à des interrogations de longue date sur la gestion politique, la gouvernance institutionnelle et la gestion opérationnelle de sa politique publique des quartiers. Elle répond au postulat de Mme Eliane Aubert et consorts « Animation socioculturelle lausannoise : faut-il municipaliser la FASL ? Définir une véritable politique publique avec des outils de pilotage » et au postulat de M. Johann Dupuis et consorts « Pour une politique d'animation socioculturelle au service du vivre ensemble et de l'intégration dans les quartiers ». Par la même occasion, la Municipalité répond à la résolution suite à



l'interpellation urgente de M. Denis Corboz et consorts « Municipalisation de la FASL : quelles visions de la Municipalité ? ».

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, tél. +41 78 647 12 86
- Simone Horat, chef du Service quartiers, jeunesse et familles, tél. +41 21 315 62 10

Lausanne, le 28 janvier 2025